

Un meurtre peut ne pas être un crime

Suzanne Jacob

Numéro 312, été 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/81517ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jacob, S. (2016). Un meurtre peut ne pas être un crime. *Liberté*, (312), 5-6.

Un meurtre peut ne pas être un crime

D'Oreste à Jian Ghomeshi.

LE TON monte d'un cran. La musique monte d'un cran. Le ton monte un cran au-dessus. C'est l'escalade. Les muscles du visage se tendent, les yeux sont exorbités, toute la scène est prise de furie.

Les Furies étaient les déesses latines de la vengeance. Dans *Les Euménides* d'Eschyle, les Érinyes sont les déesses grecques de la vengeance et du lynchage. Elles veulent déchiqueter Oreste, le matricide, qui fuit en se bouchant les oreilles. Il se réfugie à Athènes auprès du dieu Apollon, mais Apollon ne veut pas se fâcher avec les Érinyes. Il suggère plutôt à Oreste de se réfugier dans le temple d'Athéna. Les dieux ne sont pas d'accord entre eux quant à son sort, et les Euménides sont assoiffées du sang d'Oreste, elles n'en peuvent plus. C'est là qu'Athéna a l'idée. Elle propose de former un jury mixte formé de onze citoyens athéniens plus une déesse, elle-même. Mixte veut dire ici composé de onze représentants des citoyens et d'un-e représentant-e des dieux. Ce n'est pas encore la parité, mais ça viendra, ça viendra vers +2037. Pour l'instant, on est au théâtre, à Athènes, en Grèce, il y a deux mille quatre cent soixante-quatorze ans (-458).

Les spectateurs des *Euménides* d'Eschyle vont rentrer chez eux à travers les rues qui ne sont pas encore des ruines touristiques, en méditant et en discutant de plusieurs idées nouvelles. D'abord qu'un meurtre *peut* ne pas être un crime. Ça devrait occuper une bonne partie de la soirée encore jeune. Ensuite, que la justice idéale est l'égalité des pour et des contre (*pause*), mais puisqu'il faut trancher dans l'égalité *idéale*, le vote qui fera perdre à l'idéal son égalité devra le faire en faveur de la *réconciliation*, de manière à ce qu'il n'y ait ni triomphe d'un vainqueur ni humiliation d'un vaincu, car c'est de ce triomphe et de cette humiliation que naissent les désordres de la vengeance, du lynchage et de

la loi du Talion (œil pour œil... et *pause*). Eschyle met en scène cette proposition d'Athéna, voulant qu'un jugement (un verdict) ne fasse ni gagner ni perdre personne. Entre l'anarchie des cris de vengeance et le despotisme, cette justice de tiers impartiaux devenant *partiaux* en cours de procès créerait, à partir d'une égalité des pour et des contre *dans l'idéal*, un espace nécessaire à l'inégalité qui fait pencher la balance dans le réel, par une *application* de règles, dans le souci que chacun quitte le tribunal « réconcilié », autrement dit, sain d'esprit. Le délire vengeur des Érinyes serait transformé, grâce à une attention réconciliante, en une pratique de *bienveillance* envers la population d'Athènes. C'est le *happy end* des *Euménides*, m'explique Nicolas Boulic dans un article éclairant intitulé « Tu sais ne pas être injuste », trouvé sur Criminocorpus.org.

Des siècles avant Eschyle, il y a la Bible, le Lévitique 24,19-20 : « Si un homme blesse un compatriote, comme il a fait on lui fera : fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent. »

Cinq siècles après Eschyle, l'Évangile selon S. Matthieu 5,38-40 : « Vous avez appris qu'il a été dit *Œil pour œil et dent pour dent*. Eh bien ! Moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant ; au contraire, quelqu'un te donne-t-il un soufflet (une claque) sur la joue droite, tends-lui encore l'autre. »

Le fondement du tribunal médiatique, c'est la présomption de culpabilité, suivi du lynchage.

Et six siècles après l'Évangile, le Coran, sourate II, v.179 : « C'est dans le Talion que vous aurez la préservation de la vie, ô vous doués d'intelligence, ainsi atteindrez-vous à la piété. »

À l'écoute et à la lecture des commentaires entourant le procès Ghomeshi, j'ai tenté de découvrir les fondements des arguments évoqués par les membres de l'immense jury que nous formons dans l'agora virtuelle où se sont débattus les pour et les contre. Un premier tribunal, celui des médias, avait dans un premier temps, en novembre 2014, unanimement condamné l'accusé, provoquant une vague de révélations publiques d'« agressions non dénoncées »

par des victimes d'agressions sexuelles. Le fondement du tribunal médiatique, c'est la présomption de culpabilité, suivie du lynchage. C'est économique et on s'en lave. Près de deux ans plus tard, un second tribunal, cette fois de la justice canadienne, s'ouvrait pour entendre l'affaire.

Entre-temps, les milliers de membres du jury virtuel que nous formons devant nos écrans avaient *visité* des milliers de fois les sites sado-maso les plus divers, les milliers de membres du jury virtuel que nous formons s'étaient inscrits à des sites de rencontres dans le but de trouver le passage du virtuel au réel et avaient joui avec des partenaires consentant·e·s. Entre-temps, des milliers d'esclaves de bordels réels étaient morts et mortes sous les sévices pendant que les prostitué·e·s libres s'étaient fait reconnaître dans l'entreprise du libre marché par Amnistie internationale.

Entre-temps, nous avons reçu des milliers de fois plutôt qu'une ce message de la NCP (Les normes canadiennes de la publicité) : « La créativité est subjective. **La vérité ne l'est pas.** En publicité, la vérité **compte.** » Entre-temps, le temps des Fêtes, deux fois; nous, membres du jury virtuel planétaire, avons été lessivés par les salaires des sportifs, les chiffres de vente des chanteurs et des chanteuses, par le nombre d'entrées pour les films gagnants, et par les millions de dollars récoltés par *La guerre des étoiles*, et pas une seule fois ne nous a-t-on demandé ce que signifiait pour nous « *un meurtre peut ne pas être un crime* ».

Entre-temps, j'ai croisé Aline à la SAQ. J'étais réellement contente de la revoir. Mais elle ne m'a pas vue. J'ai dû la toucher à l'épaule. Elle a sursauté : « Suzanne! Excuse-moi! » Elle s'est fouillé les cheveux pour décrocher ses écouteurs. Elle était sur France-Culture : « Je n'en peux plus d'ici, excuse-moi, trop c'est trop, je ne vis plus ici. Comme tu me vois là, ce n'est pas moi réellement, j'ai interverti l'affaire, je suis réellement virtuelle. Je n'ai plus rien à voir avec le réel. Comment vas-tu? » J'étais si heureuse d'entendre sa voix si vivante et réelle, mais ce qu'elle me disait m'angoissait terriblement. À tout hasard, je lui ai demandé si elle avait eu vent de l'existence de l'araignée-paon, mais elle était déjà en train de refixer ses bouées de sauvetage à ses oreilles.

Entre-temps, Charlie, le Bataclan, Cologne, des hymnes nationaux, des appels à Œil pour Œil, et des silences abasourdissants. L'accueil de réfugiés triés, pendant que Galt, mon ami libertarien, broyait du poivre rose pour maintenir son niveau d'indifférence devant la « farce immonde » dont il se croyait la dinde. « Toi aussi! Toi aussi! Tu ne peux pas échapper aux funérailles na-ti-o-na-les d'un joueur de poker! Tu es leur dinde autant que moi, pas moins! »,

a-t-il enfin hurlé. J'ai compris pourquoi les gens ne se téléphonent plus.

Entre-temps, un patient exaspéré de se faire renvoyer d'un spécialiste à l'autre s'est fait enlever son kyste par une copine qui a utilisé un tout bête cutter de chez Rona-notre-fleuron-glorieux désormais à d'autres. On leur a bien laissé le nom « Canada », à d'autres. On baptisera une équipe de lugeurs Rona et ça fera aussi bien. Et si on ne trouve plus de chirurgien, on suivra la technique en 3-D sur l'écran. On se fera maison tous ces batifolages d'extractions, d'exérèses et d'ablations qui grèvent les systèmes de santé.

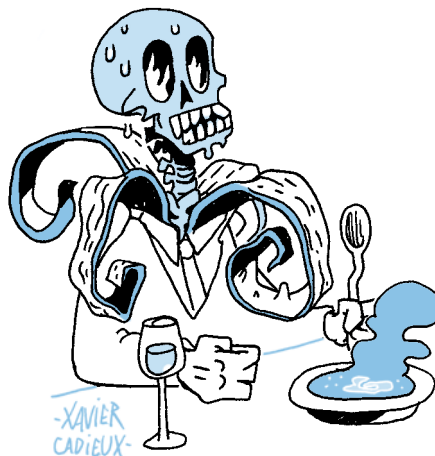
Entre-temps, sur Radio Ville-Marie, il y a eu *Parking nomade*. Ce soir-là, Marie-Andrée Lamontagne parlait avec Nathalie Azoulay de son dernier roman, *Titus n'aimait pas Bérénice*. J'ai pensé envoyer un mot à Marie-Andrée Lamontagne pour la remercier, à Michel Désautels aussi, pour le remercier, à Christian Saint-Germain de *L'Avenir du bluff québécois* aussi. Mais de quoi? De quoi est-ce que je désire ainsi très fort les remercier? De ne pas faire leur jogging pendant qu'ils me parlent? De ne pas farcir leurs dindes d'EPO? De ne pas m'aimer éperdument comme la dinde de la cote d'écoute? Oui, sans doute, il va bientôt falloir remercier les gens qui ne nous aiment pas. Il va falloir les aimer plus fort que tout. Ce sont ceux qui ne nous aiment pas qui nous parlent.

Et enfin, février 2016, le procès Ghomeshi! Nos réactions – nous sommes les jurés virtuels – suivent les trois principaux fondements de la justice. 1 / Œil pour œil. 2 / Frappe-moi encore, mais sur l'autre joue. 3 / La justice est inégale pour chacun, égale pour tous.

Nos réactions montrent que nous ne pouvons pas encore nous passer de boucs émissaires, c'est trop bon. Nos réactions, globalement, montrent qu'il serait plus utile d'introduire dans l'éducation de nos enfants des cours de droit des citoyens et des citoyennes que des cours de sexualité qui sont amplement accessibles sur le web, contrairement aux cours de droit. Nos réactions montrent

que notre détresse est infiniment transhistorique en regard de la proposition d'Athéna. Qu'il peut y avoir un meurtre sans qu'il y ait de crime continue de nous laisser insomniaques. Tant mieux. Ça laisse l'écart pour la discussion. Pour la réconciliation. Au moment où j'y réfléchis encore en relisant la chronique de Francine Pelletier, le procès est ajourné. « Ajourné », sur des siècles, ça ne fait pas même un instant. **L**

Suzanne Jacob est écrivaine.



Ce chef est un vrai artiste. Sa soupe transmet parfaitement toutes les horreurs de la guerre.